



Au 27 mai 2020

Repli des exportations de marchandises en Vendée au 1^{er} trimestre 2020

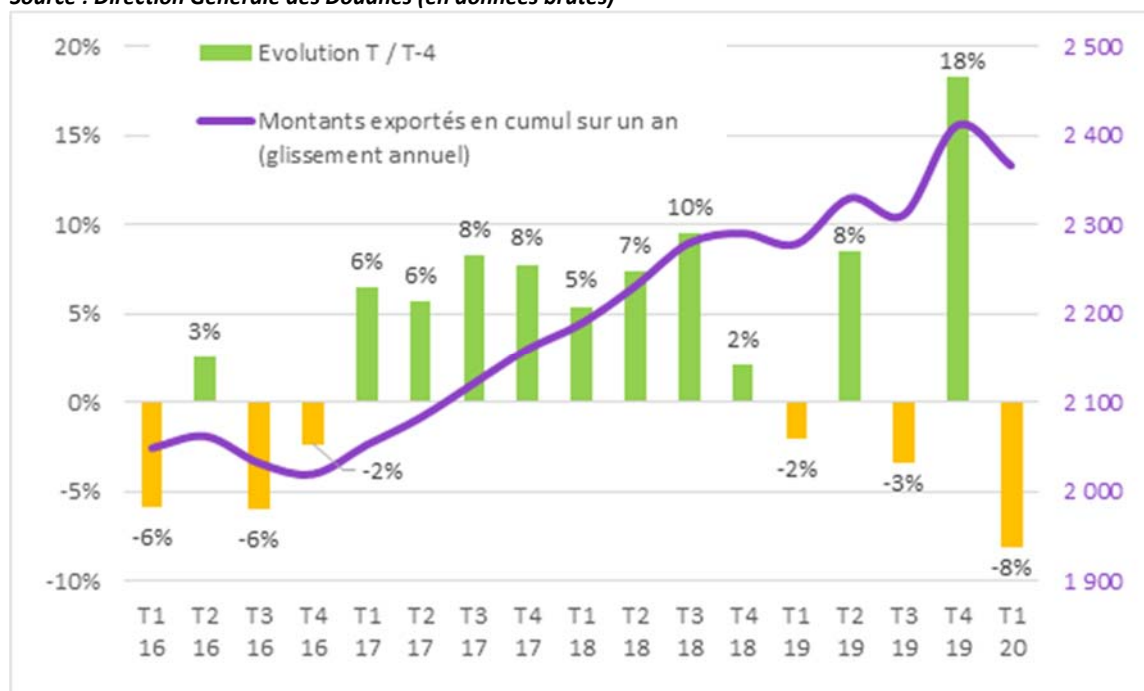
Au 1^{er} trimestre 2020, la crise sanitaire liée au COVID-19 et le début du confinement ralentissent fortement les flux commerciaux : **les exportations vendéennes ont reculé fortement de -8,1%** comparé au 1^{er} trimestre 2019. **Le montant des exportations vendéennes en ce début d'année 2020 s'est établi à 515 millions d'€.**

De même, les exportations se replient nettement aux niveaux régional (-10,6%) et national (-8,6%) sur ce 1^{er} trimestre 2020.

Exportations trimestrielles de marchandises en Vendée

(données CAF-FAB hors matériel militaire en millions d'euros, évolution T/T-4)

Source : Direction Générale des Douanes (en données brutes)



La *construction nautique*, 1^{ère} filière exportatrice de notre département, a globalement bien résisté sur ce 1^{er} trimestre 2020 marqué par le début du confinement (17 mars). **Les montants exportés de navires et bateaux progressent de +9,8% comparé au 1^{er} trimestre 2019.**

A l'inverse, **les autres principales filières exportatrices vendéennes ont enregistré de fortes baisses** sur la période considérée : -10% dans les *produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires*, -12% dans la *viande et produits à base de viande* ...

Principales exportations vendéennes

	1er trimestre 2020 / 1er trimestre 2019	
Navires et bateaux	(*20,5%)	+9,8%
Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alim.	(8,9%)	-10,0%
Viande et produits à base de viande	(7,7%)	-12,0%
Machines et équipements d'usage général	(7,7%)	-18,4%
Articles d'habillement	(5,7%)	-19,6%
Total Exportations		-8,1%

*(xx%) = poids dans l'ensemble des montants exportés depuis la Vendée sur la période considérée

Baisse en trompe-l'œil du nombre de défaillances d'entreprises en Vendée au 1^{er} trimestre 2020

En Vendée, 77 défaillances ont été enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2020 contre 118 un an plus tôt, soit un net repli de -34,7%. De même, les défaillances reculent franchement en Région (-35,9%) et en France (-31,3%). **Cette statistique « en trompe-l'œil » doit être appréciée avec beaucoup de prudence puisque toutes les procédures qui auraient dû être engagées à partir du 12 mars (date du début de l'état d'urgence) ont été « figées » au moins jusqu'au 24 juin par le gouvernement.** Il conviendra donc d'attendre la sortie de cette crise pour faire le bilan réel des défaillances d'entreprises.

Défaillances d'entreprises en Vendée

(évolution T/T-4 et volume en glissement annuel)

Source : Fiben, Banque de France (données trimestrielles brutes, en date de jugement)

